



## Conseil économique et social

Distr. générale  
19 décembre 2006  
Français  
Original : anglais

---

### Commission de statistique

#### Trente-huitième session

27 février-2 mars 2007

Point 4 h) de l'ordre du jour provisoire\*

#### Points pour information : Coordination et intégration des programmes statistiques

### Partenariat statistique au service du développement au XXI<sup>e</sup> siècle (PARIS21)

#### Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à la Commission de statistique un rapport établi par le Partenariat statistique au service du développement au XXI<sup>e</sup> siècle (PARIS21). Ce rapport décrit les actions menées par le Partenariat en faveur de statistiques plus fiables en tant qu'élément central de tout environnement favorable au développement, grâce à l'aide qu'il apporte aux pays – notamment aux pays à faible revenu – pour la définition, la mise en œuvre et le suivi de leurs stratégies nationales de développement de la statistique, et grâce aussi à ses conseils méthodologiques, à ses activités de plaidoyer et à son action de mobilisation des bailleurs pour financer des programmes d'appui à la statistique. La Commission voudra peut-être prendre note de l'action menée par PARIS21 et de son orientation future.

### Rapport du Comité directeur du Partenariat statistique au service du développement au XXI<sup>e</sup> siècle

#### I. Introduction

1. Étant donné l'importance croissante prise par la gestion axée sur les résultats en matière de développement, les acteurs nationaux et la communauté internationale du développement sont de plus en plus conscients de l'importance que revêt la statistique pour informer et planifier les actions de développement. Lors de la deuxième Table ronde internationale sur la gestion axée sur les résultats en matière de développement, les pays ont été invités à se doter de stratégies nationales de

---

\* E/CN.3/2007/1.



développement de la statistique pour renforcer leurs systèmes statistiques et aligner ceux-ci de façon mieux coordonnée, plus synergique et plus efficace sur l'évolution des besoins et des priorités des utilisateurs nationaux et internationaux de statistiques. Le Partenariat statistique au service du développement au XXI<sup>e</sup> siècle (PARIS21) aide les pays à formuler ces stratégies en rédigeant à leur intention des conseils méthodologiques, en encourageant et facilitant la collaboration des bailleurs de fonds, en produisant des outils de plaidoyer en faveur de la statistique et en organisant des ateliers régionaux pour examiner les problèmes et échanger des données.

2. Avec l'intérêt croissant suscité au niveau international par la gestion axée sur les résultats en matière de développement, les acteurs nationaux et la communauté internationale du développement sont de plus en plus conscients que la fiabilité des statistiques est un facteur qui favorise le développement. Il est donc essentiel de renforcer la capacité statistique des pays concernés si l'on veut mieux appuyer la définition, le suivi et l'évaluation des plans nationaux de développement, notamment les stratégies de réduction de la pauvreté, les stratégies sectorielles et les plans de réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

3. Constatant à quel point la communauté du développement dépendait de statistiques fiables et récentes pour mettre en pratique une gestion axée sur les résultats, la deuxième Table ronde internationale sur la gestion axée sur les résultats en matière de développement, qui s'est tenue à Marrakech en février 2004, a adopté le Plan d'action de Marrakech pour la statistique. Ce plan d'action comprend six parties et invite tous les pays en développement à formuler et mettre en œuvre des stratégies nationales de développement de la statistique dans le cadre desquelles ils pourront développer leurs statistiques sur la pauvreté sur la base de données plus objectives.

4. Une stratégie nationale permet à un pays de cibler plus précisément son effort de renforcement des capacités du système statistique national pris dans son ensemble. Elle lui donne aussi une image globale de ce que son système statistique national devrait être à un horizon de 5 à 10 ans, et lui fournit des critères d'évaluation des projets réalisés. Elle constitue à la fois un cadre solide et un plan d'action qui lui permettront de mettre ses moyens statistiques au niveau de ses besoins actuels et futurs de données. L'un des grands objectifs visés par les stratégies nationales est de mettre le développement de la statistique en cohérence avec les programmes et stratégies nationaux de développement axés sur la pauvreté<sup>1</sup>.

5. PARIS21 s'attache essentiellement à aider les pays en développement dans la définition, la mise en œuvre et le suivi de leurs stratégies nationales de développement de la statistique, notamment afin qu'ils puissent disposer d'ici à 2010 de données produites sur place et sous leur responsabilité pour tous les indicateurs de réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement ainsi que pour tous leurs besoins en matière d'élaboration des politiques. L'objectif global visé par PARIS21 est de créer une culture de l'élaboration et de l'exécution des politiques fondée sur des données objectives, afin d'améliorer la gouvernance et de renforcer l'efficacité des efforts déployés par les gouvernements pour réduire la pauvreté et réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement.

---

<sup>1</sup> Le document publié sous la cote E/CN.3/2005/18 analyse plus en détail la question des stratégies nationales de développement de la statistique.

## II. Évaluation de PARIS21

6. À leur réunion de juin 2005, les membres du Comité directeur de PARIS21 ont décidé de faire procéder à une évaluation de l'impact, de la pertinence, de l'efficacité et de l'efficience du Partenariat, cette évaluation devant aussi envisager l'avenir de PARIS21 au-delà de l'horizon 2006. Cette évaluation a été achevée au début de 2006 et a débouché sur les conclusions suivantes : la politique des stratégies nationales pour le développement de la statistique était un succès; les activités et le programme de travail de PARIS21 étaient en cohérence avec son mandat; PARIS21 s'était remarquablement adapté à son recentrage sur les stratégies nationales; et la pertinence et l'efficacité de PARIS21 étaient démontrées. Ces conclusions étaient assorties des recommandations suivantes : assigner un degré de priorité élevé aux stratégies nationales et accroître leur visibilité parmi les objectifs de PARIS21; élargir le mandat de PARIS21 pour faciliter le développement des stratégies nationales; faire des activités de plaidoyer un élément prioritaire et essentiel des stratégies nationales; et élargir le rôle de coordination dévolu à PARIS21 afin de créer les conditions d'une coopération renforcée entre son secrétariat et les partenaires concernés. Les membres du Comité directeur ont également décidé de faire de l'aide à la mise en œuvre des stratégies un élément central des activités futures de PARIS21. Sur le fond de ces conclusions et recommandations, le Comité directeur a autorisé la reconduction de PARIS21 au-delà de 2006 et arrêté la rénovation du mandat du Partenariat, ainsi que les modalités de son renforcement et de sa réorganisation.

## III. Actions menées par PARIS21

7. PARIS21 aide les pays à définir, mettre en œuvre et suivre leurs stratégies nationales de développement de la statistique au moyen essentiellement des actions ci-après : a) activités de plaidoyer et élaboration d'outils de sensibilisation à l'importance de la statistique; b) programmes régionaux, y compris la mobilisation des ressources; c) promotion de la collaboration des bailleurs; d) méthodologie pour l'élaboration de stratégies nationales; et e) programmes satellites. Les actions qui ont été menées dans ce cadre en 2006 sont décrites ci-après.

### **Activités de plaidoyer et élaboration d'outils de sensibilisation à l'importance de la statistique**

8. Parmi les outils de plaidoyer produits par le Partenariat en 2006, on notera :

a) Une vidéo sur les statistiques de l'alimentation et de l'agriculture au service du développement produite en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO);

b) Un dépliant basé sur le document intitulé « Prendre la mesure du problème de la mesure : rôle des statistiques dans la prise de décisions fondée sur l'observation des faits »;

c) Une brochure intitulée « Frequently asked questions on national strategies for the development of statistics »;

d) Une vidéo d'une durée de cinq minutes présentant un montage de déclarations faites par des personnalités invitées à célébrer la Journée africaine de la

statistique 2006 le 18 novembre 2006. Le thème retenu pour cette journée était « Les stratégies nationales de développement de la statistique ».

### **Programmes régionaux, y compris la mobilisation des ressources**

9. En collaboration avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et avec l'appui financier d'un fonds d'affectation spéciale japonais administré par le Programme des Nations Unies pour le développement, PARIS21 a organisé quatre forums sous-régionaux en Asie<sup>2</sup>. Ces forums avaient pour objectif d'évaluer l'état d'avancement de la planification stratégique de la statistique dans ces pays; de recenser les succès obtenus dans l'exécution des plans existants et les obstacles rencontrés; et d'étudier les moyens de surmonter ces obstacles ainsi que les mesures pratiques à prendre. La CESAP et PARIS21 mettent actuellement au point un programme de suivi de ces forums qui sera mis en œuvre en 2007.

10. À l'issue d'une série d'ateliers organisés dans la sous-région depuis 2004, les directeurs des instituts nationaux de statistique des pays d'Amérique centrale ont présenté à la communauté internationale leurs stratégies nationales ainsi que leurs demandes de fonds pour mettre en œuvre ces stratégies. Au début d'octobre 2006, PARIS21 a organisé une réunion sur la possibilité de lancer un programme de stratégies nationales pour la Communauté andine; les participants à cette réunion ont décidé de consacrer une série d'ateliers à cette question.

11. Plusieurs pays d'Afrique francophone ont pu commencer à élaborer leurs stratégies nationales grâce à des financements du fonds d'affectation spéciale de la Banque mondiale pour le renforcement des capacités statistiques et de la Banque africaine de développement. Certains de ces pays s'emploient actuellement à mettre en œuvre leur stratégie, d'autres à actualiser une stratégie déjà en place, et d'autres encore à chercher des financements. Le secrétariat de PARIS21 a coorganisé et participé à une série de visioconférences avec les équipes chargées de l'élaboration des stratégies nationales de plusieurs pays d'Afrique francophone et avec des représentants des bailleurs de fonds en vue de préparer une série d'ateliers sur l'élaboration des stratégies nationales. PARIS21 était représenté à plusieurs réunions organisées en Afrique anglophone et francophone pour inaugurer l'appui fourni par la Banque africaine de développement aux programmes d'élaboration des stratégies nationales. Ces réunions ont permis aux représentants de PARIS21 de rencontrer les directeurs des instituts nationaux de statistique ou leurs représentants, de décrire les activités du Partenariat et de distribuer du matériel de plaidoyer. PARIS21 a effectué deux missions avec le Fonds monétaire international à Dakar et à Ouagadougou, pour étudier la possibilité de mettre à jour les métadonnées issues du Système général de diffusion des données grâce au Cadre d'évaluation de la qualité des données et pour rédiger un programme de travail à inclure dans les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté en cours de révision.

12. En collaboration avec ses partenaires, PARIS21 a préparé en avril 2006 un rapport mondial préliminaire sur l'état d'avancement de la préparation des stratégies nationales. Selon les informations disponibles, sur les 105 pays inclus dans ce rapport, 34 avaient mis en place des stratégies nationales, 54 en étaient à différentes

---

<sup>2</sup> Les quatre forums sous-régionaux organisés en Asie étaient les suivants : a) pays d'Asie du Sud, Colombo, décembre 2005; b) pays d'Asie centrale, Bichkek, mai 2006; c) pays d'Asie du Sud-Est, Bangkok, juin 2006; et d) pays d'Asie de l'Est et du Nord-Est, Oulan-Bator, octobre 2006.

étapes de la préparation de ces stratégies et 17 pays seulement n'avaient ni mis une stratégie en place ni commencé à en préparer une, bien qu'un certain nombre d'entre eux aient exprimé l'intention de le faire.

### **Promotion de la collaboration des bailleurs**

13. PARIS21 a lancé une étude pilote « légère » sur l'appui des bailleurs au renforcement des capacités statistiques en Afrique subsaharienne. L'objet de cette étude pilote était de recueillir des informations directement auprès des sièges des partenaires techniques et financiers. Dans le cadre de cette étude, 56 partenaires ont été approchés, dont 20 étaient des bailleurs bilatéraux, 17 des organismes multilatéraux, 3 des organisations régionales, 11 des organisations sous-régionales, 4 des centres de formation statistique et 1 une fondation. Les conclusions de l'étude pilote ont été présentées dans un document en deux volumes intitulé « Review of support to statistical capacity-building in sub-Saharan Africa: from reporting to collaboration ».

14. Il ressort des principales conclusions de l'étude pilote que :

a) Les partenaires s'abstiennent souvent de pratiquer un suivi centralisé de leurs activités et de l'utilisation qui est faite de leurs fonds en raison :

i) De la décentralisation de la prise de décisions sur l'emploi des aides fournies;

ii) Du passage progressif de l'aide au développement au soutien budgétaire;

b) La statistique n'est pas toujours constituée en secteur distinct, si bien que les fonds consacrés à cette activité ne sont pas faciles à identifier;

c) La collaboration entre les bailleurs bilatéraux et leurs instituts de statistique n'est pas toujours bien coordonnée;

d) La valeur monétaire de l'aide technique au développement de la statistique (sous forme d'experts et de formations) n'est pas facile à évaluer (même lorsque les activités statistiques sont identifiées, il arrive souvent que les montants engagés ne le soient pas).

15. Le secrétariat de PARIS21 a ensuite procédé sur place, au Niger, en Éthiopie et en Mauritanie, à des rapprochements avec les informations qu'il avait recueillies auprès des sièges des partenaires dans le cadre de cette étude pilote. Les missions envoyées dans les pays concernés ont conclu que : a) l'information est souvent plus facile à réunir au niveau des pays; b) les instituts nationaux de statistique ne sont pas toujours informés des financements mis à la disposition du secteur de la statistique; et c) la coordination entre les bailleurs varie d'un pays à l'autre, tant du point de vue de son intensité que du point de vue des mécanismes mis en place pour l'assurer. Ces missions ont confirmé l'utilité d'un système d'information des partenaires sur le développement statistique dans le cadre de la préparation des stratégies nationales.

16. PARIS21 a présenté les conclusions de son étude pilote à la huitième session du Comité de coordination des activités statistiques qui s'est tenue à Montréal (Canada) en septembre 2006. Le Comité a approuvé la création d'un groupe de travail interinstitutions chargé de mettre en cohérence l'étude pilote et divers systèmes d'information similaires déjà en place; de constituer une base de données en ligne satisfaisant aux critères des différents partenaires pour faire connaître ses

résultats; et d'encadrer l'actualisation et l'élargissement de cette initiative. La création du groupe de travail a été approuvée par le Comité directeur de PARIS21 en novembre 2006.

### **Méthodologie pour l'élaboration de stratégies nationales de développement de la statistique**

17. PARIS21 offre des conseils et des documents de méthodologie pour aider les pays dans leur travail de planification stratégique<sup>3</sup>. Ont notamment été publiés en 2006 les documents suivants :

a) « Some issues in design and implementation planning for a national strategy for the development of statistics ». Ce document présente quelques-unes des grandes questions qui méritent de retenir l'attention tout au long de l'élaboration des stratégies nationales, mais surtout pendant les phases de définition et de planification de la mise en œuvre; propose des solutions à ces questions; et décrit les pratiques observées par certains pays;

b) « Developing a policy-based national strategy for the development of statistics ». Ce document offre des conseils et une liste de contrôle des principales opérations à effectuer aux équipes chargées d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie nationale dans le cadre de la politique de développement de leur pays;

c) « Mainstreaming sectoral statistics: a manual for planning an integrated statistical system ». Ce document offre des conseils sur les moyens d'intégrer l'élaboration de statistiques sectorielles au développement d'ensemble de statistiques nationales.

### **Programmes satellites**

18. Le Plan d'action de Marrakech pour la statistique propose six actions prioritaires à la communauté statistique. Un conseil consultatif a été chargé de suivre la mise en œuvre de ces actions prioritaires et a approuvé une proposition tendant à ce que le secrétariat de PARIS21 met en œuvre trois d'entre elles : a) appuyer la planification stratégique de la statistique; b) améliorer l'efficacité et l'efficacité des enquêtes ménages grâce au Réseau international pour les enquêtes auprès des ménages (International Household Survey Network); et c) encadrer un programme accéléré de données dans quelques pays pilotes en vue d'améliorer d'urgence le suivi des politiques nationales et internationales de développement, notamment du point de vue des objectifs du Millénaire pour le développement. Il était proposé que les deux dernières de ces actions prioritaires soient conduites par le secrétariat de PARIS21 sous le nom de « programmes satellites ». Au début de 2006, le Comité directeur de PARIS21 et les organes concernés de l'Organisation de coopération et de développement économiques ont approuvé l'incorporation de ces programmes satellites pilotes dans le programme de travail du secrétariat de PARIS21.

19. L'objectif global visé par le Réseau international pour les enquêtes auprès des ménages est de réunir les praticiens des enquêtes, leurs clients et leurs utilisateurs pour améliorer l'exploitation des données dans le cadre de la formulation et du suivi des politiques. Le Réseau recensera, encouragera, et mettra en œuvre des solutions coordonnées et viables aux problèmes de disponibilité, d'actualité, de fiabilité, de

---

<sup>3</sup> Voir le site <<http://www.paris21.org/knowledgebase/>>.

pertinence, de comparabilité, de diffusion et d'exploitation associés aux données issues d'enquête auprès des ménages. Dans ce but, le Réseau aura quatre grandes missions : a) planification des enquêtes; b) harmonisation et développement des outils de collecte des données; c) production d'outils et de directives pour la diffusion des données d'enquêtes; et d) constitution d'un répertoire central des enquêtes et recensements. Des efforts seront déployés à titre prioritaire pour établir des liens étroits entre le travail du Réseau international pour les enquêtes auprès des ménages et les stratégies nationales en vue de fournir aux statisticiens nationaux les outils dont ils ont besoin pour mettre en œuvre les principaux volets de leurs stratégies nationales et, par là, améliorer la collecte et la disponibilité des données.

20. Le programme accéléré de données est un programme pilote qui vise à aider jusqu'à 12 pays à prendre d'urgence des mesures qui leur permettront de produire d'ici à 2010 des données cohérentes en vue de suivre et de mesurer l'évolution des grands indicateurs de développement, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement. Il s'agira d'analyser les données existantes et d'identifier les mesures à prendre pour combler les lacunes qui font obstacle à l'exploitation de ces indicateurs, d'améliorer la qualité des données et de collecter les données de départ nécessaires. La démarche retenue constituera essentiellement pour les pays pilotes à identifier un ensemble d'indicateurs fondamentaux sur la base de leurs priorités nationales telles qu'elles ressortent de leurs stratégies de réduction de la pauvreté et en fonction de leur cohérence avec les indicateurs des objectifs du Millénaire pour le développement et de leur intérêt pour les actions menées par l'Association de développement international. Cette démarche, qui tiendra compte des conditions particulières à chaque pays, suivra pour l'essentiel les trois étapes suivantes : recenser, documenter et diffuser les données d'enquête existantes; analyser les données existantes et évaluer les anciens programmes d'enquête; et mettre les programmes d'enquête en cohérence avec les stratégies nationales et, le cas échéant, mettre au point des programmes plus efficaces et plus efficaces.

21. Bien que le projet Metagora (« Mesurer la démocratie, les droits de l'homme et la gouvernance ») soit hébergé dans les locaux du secrétariat de PARIS21 à l'instar des programmes satellites décrits plus haut, il s'agit d'un organisme distinct gouverné par son propre comité directeur de bailleurs. En 2006, Metagora a consolidé les réalisations de sa phase pilote et son comité directeur a approuvé une deuxième phase d'activités qui débiteront en 2007. Ce projet est centré sur les méthodes, les outils et les instruments de mesure de la démocratie, des droits de l'homme et de la gouvernance.

#### **IV. Orientation future des travaux de PARIS21**

22. En 2007, PARIS21 s'attachera à la fois à soutenir la mise en œuvre des stratégies nationales, ce qui représente un défi considérable, et à continuer d'aider les pays qui en sont encore à définir leur stratégie. En étroite collaboration avec ses partenaires, PARIS21 s'emploiera à mobiliser les appuis nécessaires à la mise en œuvre des stratégies nationales et à l'intégration du développement de la statistique dans les politiques générales de développement. Il apportera aussi son concours à des examens de la qualité des stratégies nationales, notamment en facilitant des examens par les pairs. Son programme de travail pour 2007 prévoit la publication d'études et de conseils sur des questions spécifiques liées au développement de la statistique; l'approfondissement et l'élargissement de l'étude pilote de 2006; et la

participation à des manifestations régionales sur la planification stratégique en Afrique, dans les États arabes, en Asie et en Amérique latine.

## **V. Points à examiner**

**23. La Commission de statistique voudra peut-être commenter l'action menée par PARIS21 et l'orientation future de ses travaux.**

---